

BLESLE

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le 26 juin 2009 à 20 heures 30. Les conseillers Isabelle Le Garrec, Pascal Bouchet, excusés, ont respectivement donné pouvoir à MM. Pascal Gibelin et Philippe Gilibert.

Bourg de caractère : choix de l'architecte

Deux candidats ont été reçus par la commission d'appel d'offres. Madame Christine Charbonnel, architecte ayant fait l'offre la moins-disante a été retenue.

Marché de pays

Le Conseil donne son accord, à l'unanimité moins une voix, à la tenue d'un marché de pays le vendredi de 17 à 20 heures, pour la période du 10 juillet à fin août. 18 exposants sont inscrits. En contrepartie de la gratuité du droit de place, le Maire propose que les exposants s'engagent à faire une animation.

Accueil périscolaire

Le Maire fait un bilan de l'accueil périscolaire organisé pendant l'année écoulée. 21 enfants ont participé à la garderie et 16 familles en ont bénéficié. A l'issue de cette première expérience, 5000 Euros restent à la charge de la Commune. Afin de diminuer le coût, le Maire propose, à l'avenir, d'utiliser les salles de classe en concertation avec le directeur de l'école. Le Maire informe par ailleurs que la communauté de communes du pays de Blesle financera une étude pour l'éventuelle mise en place d'un accueil périscolaire intercommunale mutualisant les moyens de Blesle, Lorlanges et Espalem.

Achat matériel

Il est nécessaire de remplacer des extincteurs ayant atteint leur date de péremption. Le Maire présente deux devis pour l'achat des extincteurs. Une demande de devis complémentaire sera faite pour l'entretien des extincteurs et le fournisseur retenu sera le moins disant pour l'ensemble achat plus entretien.

Questions diverses

Achat de terrains: Répondant à la sollicitation d'un propriétaire, le Conseil donne son accord au Maire pour faire une proposition pour l'achat de terrains jouxtant des terrains communaux.

Marché sous la halle: Répondant à la demande de deux marchands forains, le Conseil donne son accord à la tenue d'un stand sous la halle, le lundi de 14 à 19 h en juillet et août.

Bureau de Poste: A partir du 1er juillet, sur décision de La Poste, le bureau de Blesle sera ouvert les mardi et jeudi de 9 à 12 h et de 13 h45 à 17 h, et le samedi de 9 à 12 h.

Convention avec l'association Soleil Devant: Le Conseil donne son accord pour signer une convention avec l'association Soleil Devant afin d'établir un campement au camping pour la période du 6 au 24 juillet.

Procédure en appel opposant la Commune à l'association Libre Voie : Le Conseil entérine le choix d'un avocat pour défendre la commune.

Centre de secours de Blesle : Le Maire fait lecture de la lettre reçue du président du Conseil Général apportant clarification sur des articles parus dans la presse et rappelant que seuls des regroupements de centres de secours souhaités pourront être considérés.

Echange international : Le Conseil donne un accord de principe pour apporter un soutien au séjour d'un jeune Bleslois en Norvège, dans le cadre d'un échange international sous l'égide d'une association reconnue d'utilité publique. Il sera demandé un retour d'expérience à faire auprès des élèves de l'école et du collège de Blesle.

Corbeille : La pose d'une corbeille supplémentaire, à usage des passants, est évoquée sur la montée du Vallat. Un devis sera demandé.

Chemin de Fontilles : Christian Malbec évoque les dégâts dûs au passage des motos sur le chemin des Fontilles et pose la question de la réglementation à mettre en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20.